



*devenir* **correcteur /  
correctrice** bf

# brevet fédéral

## domaine d'activité

Le correcteur ou la correctrice BF doit disposer de la faculté, dans la durée, de travailler avec une très haute concentration. Avec la remise d'un texte corrigé il, ou elle, prend la responsabilité de l'exactitude de la langue ainsi que de la conformité typographique de ce texte.

Le correcteur ou la correctrice BF doit disposer de bonnes connaissances générales dans un très large registre afin de détecter et de rectifier les allégations erronées.

Le correcteur ou la correctrice BF doit sans cesse compléter sa formation afin de toujours maîtriser les nouvelles règles linguistiques.

Le correcteur ou la correctrice BF suit attentivement les indications des clients ou des clientes (qualité et temps de travail).



## admission

Est admis à l'examen, celui ou celle:

a) qui est en possession d'un certificat fédéral de capacité d'une profession du prépresse de l'industrie graphique et qui peut justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en tant que correcteur ou correctrice, ou

b) qui est en possession d'un certificat fédéral de capacité ou d'une maturité et qui peut justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle en tant que correcteur ou correctrice, ou

c) qui peut justifier d'une expérience professionnelle de 8 ans, principalement en tant que correcteur ou correctrice.



## formation

### viscom

Speichergasse 35, 3001 Bern  
058 225 55 00, berufsbildung@viscom.ch  
viscom.ch



### Frais de scolarité

Des informations sur les frais de scolarité peuvent être obtenues auprès de l'établissement de formation.

## admission

### Secrétariat d'examen

viscom  
Marcel Weber  
Speichergasse 35, 3001 Bern  
058 225 55 00, Direkt 058 225 55 77  
marcel.weber@viscom.ch

### Frais d'examen

Des informations sur les frais d'examen peuvent être obtenues au secrétariat d'examen.

### Organe responsable

viscom  
Speichergasse 35, 3001 Bern  
058 225 55 00, berufsbildung@viscom.ch  
viscom.ch

